

CTL du 04 juillet 2017

Déclaration liminaire

Monsieur le Président

« La puissance publique a toujours été un moteur de progrès Il nous faut, ensemble, poursuivre sa transformation pour l'adapter aux attentes nouvelles de nos concitoyens...

Nous devons limiter les dépenses publiques, car il y va de la crédibilité et de la souveraineté de notre pays...

Nous devons moderniser notre administration. Mais nous le ferons dans le respect de service public et des agents de la fonction publique... »

Ce message de Gérard DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, s'adressant aux agents de la Fonction Publique n'est pas sans nous en rappeler bien d'autres.

Limiter les dépenses publiques, moderniser nos administrations, les mêmes remèdes pour les mêmes effets...

Dans un contexte de conditions de vie au travail dégradées par les suppressions massives d'emplois et leurs remèdes, les restructurations incessantes, la prévention des risques devient un enjeu majeur.

L'analyse du DUERP permet de constater une réelle augmentation des risques psychosociaux liés aux exigences du travail.

Le PAP, dont une grande partie des financements est basée sur les crédits alloués au CHSCT, doit être ambitieux et son efficacité dépend des moyens financiers et humains.

Le baromètre social 2016, résultat d'une l'enquête de décembre 2016 est sur ce point édifiant. 97% des agents ayant répondu au sondage déclarent travailler dans l'urgence, 80% d'avoir le sentiment de ne pas pouvoir faire face, 86% de faire un travail complexe , 71 % de ne pas pouvoir prioriser et hiérarchiser leurs taches...

Le stress évalué sur une échelle entre 5 à 10 représente 87% des agents sondés.

La charge de travail représente 68% des principales raisons du stress, elle est pour 51% d'entre eux mal répartie...

A l'ordre du jour de ce CTL, la réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État, adaptation qui doit prendre effet au 1er septembre 2017.

Un récent rapport du Sénat, portant sur l'avenir du compte d'affectation spéciale et tout particulièrement sur la politique immobilière de l'État déplore les lacunes de cette politique après une réforme timide.

Les rapporteurs spéciaux déplorent les lacunes et les inachèvements du tableau général : le recensement du parc des opérateurs n'est toujours pas complet.

Ils proposent une feuille de route en douze points pour permettre à la politique immobilière de l'État de franchir l'étape de la maturité.

L'immobilier doit être géré comme un actif, les rapporteurs proposent de transformer le compte d'affectation spéciale en budget annexe, reflétant la logique commerciale et patrimoniale qui doit guider la politique immobilière de l'État.

Il importe de déléguer la gestion des logements publics non mis à disposition par nécessité de service, à des organismes tiers.

Il convient de favoriser le recentrage vers le pilotage et la gestion immobilière des moyens humains de l'État propriétaire en confiant à des professionnels privés de l'immobilier agréés les fonctions d'évaluations des biens immobiliers pour le compte des personnes publiques.

Il s'agit de supprimer l'avis des domaines pour les collectivités locales, en se contentant d'une évaluation réalisée par des agents immobiliers dans le cadre d'une liste agréée par les préfetures...

Il est nécessaire de doter l'État propriétaire d'une structure d'appui à compétence interministérielle consacrée à la valorisation des biens...

Ces propositions vont à l'encontre de la réforme en cours, et des missions qui incombent à France Domaine, elles sont préjudiciables à l'avenir de la Direction de l'immobilier de l'état au sein de la DGFIP et des services déconcentrés de la DGFIP en charge de la politique immobilière et des missions domaniales. La CGT Finances Publiques demande à la Direction Générale de prendre position vis à vis de ce dénigrement qui met en cause les services des domaines, de la DGFIP et le professionnalisme et le savoir faire de leurs agents.

Les élus CGT Finances Publiques

René QUIDE

Bruno DEBOMY